

,MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT

réseau Homme&Nature



ALEP 80

Communiqué

En moyenne, 2500€ facturés en plus par ménage

Madame la Maire n'a pas répondu à notre demande d'organiser une concertation préalable à toute décision concernant la délégation du service public de chaleur malgré l'importance du dossier.

Les informations que nous avons pu recueillir dans les documents officiels de la consultation indiquent très clairement la priorité donnée au coût. On peut lire au paragraphe 4 du règlement, comme premier critère, «rendre le service accessible au moindre coût pour les abonnés et les usagers et compétitifs par rapport aux autres modes de production de chaleur, d'eau chaude sanitaire.» Deux conditions qui ne sont pas remplies.

Le choix du plus disant auquel veut procéder la majorité municipale amène pour un logement moyen une facture plus chère d'environ 100€ par an, soit un cumul de 2500€ pour la durée du contrat. Les performances proposées par l'opérateur ne justifient pas ce choix. Toutes les entreprises ayant répondu respectent le taux de 50% d'énergies renouvelables en 2019.

Il existe également d'autres fragilités et obscurités dans les informations disponibles. Il faut prendre le temps d'expliquer pour réussir un projet important pour la ville. ALEP80 demande donc le report de ce dossier à une session ultérieure du conseil municipal.

Le 1^{er} novembre 2016